

comme fait l'Empereur en Angleterre & en Hollande, & quoi qu'il soit seul à résister contre presque toute l'Europe, il n'a eu jusques à présent recours qu'à ses Peuples, qui quelque fatigués qu'ils soient des dépenses de la guerre, ne souffriront jamais que les Domaines de la Couronne de France soient engagez à des étrangers, comme ceux de Silesie viennent de l'être aux Anglois : Mais (comme dit encore le même Auteur) à quoi servent toutes ces représentations ? prouvent elles que le renouvellement du Capitulat de Milan ait violé la Neutralité promise par les Suisses, enfreint l'accord héréditaire, & manqué à la promesse qu'ils avoient faite en 1702. ? qui sont les trois chefs d'accusation que l'Empereur fait aux Cantons alliez du Milanez.

1. A l'égard du premier point, l'Anonyme nous dit, qu'en l'année 1702. Mr. de Trautmansdorf se plaignit de ce que les Cantons alliez du Milanez entretenoient l'alliance avec cet Etat, malgré les esperances & les prétentions de l'Empereur. *Il fit retentir tous les Cantons de ses cris : Qu'on violoit l'accord hereditaire, qu'on faisoit une alliance avec l'ennemi déclaré de l'Empereur, & qu'on alloit obliger S. M. I. malgré elle, à lancer tous ses foudres contre la Suisse.* Une partie du Corps Helvetique lui donna la satisfaction de demander aux Cantons Cath. alliez du Milanez, *Pourquoi ils mettoient M. de Trautmansdorf dans une si furieuse colere :* Ils répondirent, qu'ils n'avoient fait, ni ne faisoient aucune alliance nouvelle, qu'ils entretenoient seulement avec la bonne foi Helvetique, & suivant les saintes regles de leurs Ancêtres, l'ancienne alliance avec le possesseur du Milanez, laquelle selon les termes expres  
du